



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving
Royal Canadian Mounted Police
Procurement and Contracting Services

Email/Courriel:
NWR_Procurement_Bids@rcmp-grc.gc.ca

Réception des soumissions
Gendarmerie royale du Canada
Service des acquisitions et des marchés,

Email/Courriel:
NWR_Procurement_Bids@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT
MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Inspection annuelle des systèmes d'alarme incendie, de protection contre les incendies et de sécurité des personnes dans les bâtiments de la GRC au Manitoba		Date November 14, 2022
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-23-00740/A		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 2023-00740		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2:00 p.m. / 14h00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centrale)
On / le :	21 Décembre 2022	
F.O.B. – F.A.B See herein - Voir aux présentes	GST – TPS See herein - Voir aux présentes	Duty – Droits See herein - Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein - Voir aux présentes		
Instructions See herein - Voir aux présentes		
Address INQUIRIES to – Adresser toute demande de renseignements à Shawn Balaski, shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 780-670-8592	Facsimile No. – No. de télécopieur	

Delivery Required – Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à :

- reporter la date de clôture de l'invitation à la page 1 de l'invitation;
- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 : La GRC (Division D) a-t-elle une stratégie de bâtiments intelligents? Le cas échéant, peut-elle communiquer la stratégie/l'architecture?

Réponse 1 : Non, la GRC n'a pas de stratégie de bâtiments intelligents.

Question 2 : La GRC (Division D) a-t-elle un jumeau numérique de chacune de ses installations ou de chacun de ses détachements?

Réponse 2 : Non, la GRC n'a pas de jumeau numérique de chacune de ses installations ou de chacun de ses détachements.

Question 3 : La GRC (Division D) a-t-elle des capteurs de l'Internet des objets (IdO) et une plaque tournante de l'IdO branchée à ses systèmes de sécurité des personnes?

Réponse 3 : Non, la GRC n'a pas de capteurs de l'Internet des objets (IdO) ou une plaque tournante de l'IdO branchée à ses systèmes de sécurité des personnes.

Question 4 : Des copies des rapports d'inspection des alarmes-incendie et des rapports sur l'éclairage de secours de chaque bâtiment seront-elles ajoutées aux renseignements accompagnant l'appel d'offres?

Réponse 4 : Veuillez avoir recours à la pièce jointe 1 de l'annexe A (feuille de calcul sur les inspections annuelles en matière de sécurité incendie et des personnes) pour obtenir une liste actuelle des appareils se trouvant dans chaque bâtiment. Voir les rapports d'inspection maintenant affichés sur le site Web AchatsCanada.

Question 5 : Pouvez-vous envoyer des rapports antérieurs? Cela fournira une liste d'appareils, ce qui nous aidera à fournir une liste de prix exacte.

Réponse 5 : Veuillez avoir recours à la pièce jointe 1 de l'annexe A (feuille de calcul sur les inspections annuelles en matière de sécurité incendie et des personnes) pour obtenir une liste actuelle des appareils se trouvant dans chaque bâtiment. Voir les rapports d'inspection maintenant affichés sur le site Web AchatsCanada.

Question 6 : La feuille de calcul mentionnée montre seulement la marque et le modèle du système d'alarme-incendie. J'espère qu'on fournira une liste d'appareils (détecteurs de chaleur, détecteurs de fumée, dispositifs audiovisuels, déclencheurs manuels d'alarme, les fins de lignes, les relais, etc.) pour chaque bâtiment. Cela nous fournira des renseignements utiles pour préparer nos devis. Veuillez préciser si la liste des appareils peut être transmise.

Réponse 6 : Voir les rapports d'inspection maintenant affichés sur le site Web AchatsCanada.

Question 7 : Y a-t-il un calendrier pour l'exécution des inspections annuelles? Un des principaux coûts de ce projet sera les frais de déplacement. Par conséquent, il serait avantageux de connaître les emplacements où les frais de déplacement peuvent être regroupés afin de réaliser des économies.

Réponse 7 : On discutera du calendrier de livraison avec le soumissionnaire retenu après l'attribution du contrat. La feuille de calcul à jour précise les emplacements où des frais de déplacement pourraient être regroupés.



Question 8 : Est-il possible de voir la liste des essais de l'an dernier pour chaque bâtiment?

Réponse 8 : La feuille de calcul à jour comprend la date des derniers essais pour chaque bâtiment.

Question 9 : Est-il possible d'obtenir une liste d'appareils pour chaque bâtiment (p. ex. l'emplacement A compte 56 détecteurs de chaleur, 32 détecteurs de fumée, 30 déclencheurs manuels d'alarme)?

Réponse 9 : Voir les rapports d'inspection maintenant affichés sur le site Web AchatsCanada.

Question 10 : Serait-il possible d'organiser une visite d'inspection? Pourrions-nous nous rendre à un seul emplacement distinct sans toujours nous rendre aux multiples emplacements en même temps? J'essaie de comprendre comment préparer une soumission. Chaque inspection est-elle un voyage distinct, ou puis-je me rendre à de multiples emplacements au même moment?

Réponse 10 : Les dates et les calendriers d'inspection peuvent être prévus afin de regrouper les déplacements autant que possible. Nous vous encourageons à le faire. La majorité de nos immeubles sont occupés cinq jours par semaine (du lundi au vendredi) et nous faisons de notre mieux pour mener ces inspections.

Question 11 : Des copies des rapports d'inspection des alarmes-incendie et des rapports sur l'éclairage de secours antérieurs pour les bâtiments seront-elles communiquées? Ces rapports précisent l'emplacement de tous les appareils associés au panneau de commande d'alarme-incendie et sont donc nécessaires pour effectuer une inspection complète et aider à déterminer les prix.

Réponse 11 : Voir les rapports d'inspection maintenant affichés sur le site Web AchatsCanada.

Question 12 : Il y a également plusieurs emplacements qui sont de « nouveaux bâtiments qui nécessitent une inspection initiale ». Je tiens à souligner qu'il est difficile de déterminer le prix pour ces emplacements, car on ne connaît pas le panneau principal.

Réponse 12 : Berens : Locaux seulement, aucun panneau de commande
Chemawawin : EST1-276
Gimli : Simplex 4100ES
Leaf Rapids : Ne fera pas partie du présent contrat, n'en tenez pas compte
Nelson House : Ne fera pas partie du présent contrat, n'en tenez pas compte
Norway House : Simplex 4100
Peguis : Ne fera pas partie du présent contrat, n'en tenez pas compte
Pukatawagan : Simplex 4010

Question 13 : Pour les inspections de 2023, y a-t-il une période où les inspections sont plus susceptibles d'avoir lieu, par exemple pendant l'été?

Réponse 13 : On s'attend à ce que les inspections de 2023 soient effectuées en 2023. Au cours des années antérieures, nous avons fait les inspections dans les collectivités accessibles par voie aérienne pendant l'été, puis nous avons effectué les inspections dans les collectivités accessibles par voie terrestre pendant le printemps et l'automne.



Question 14 : Y a-t-il des défis dont nous devons tenir compte en ce qui concerne les déplacements, l'hébergement et l'accès aux collectivités éloignées du Nord ainsi qu'aux postes de patrouille qui peuvent être fournis?

Réponse 14 : **Postes de patrouille** : Les postes de patrouille ne sont pas occupés à temps plein et nécessitent une planification additionnelle, car il faut s'assurer que des employés sont sur les lieux pendant l'inspection. Il est préférable d'effectuer ces inspections pendant l'été (juillet et août). Il est possible que la GRC fournisse un vol vers tous les postes de patrouille à partir de Thompson, mais veuillez prendre note qu'on ne peut garantir les vols sur les aéronefs de la GRC. **Hébergement** : L'hébergement, c'est la responsabilité du fournisseur. Dans certaines collectivités éloignées, la GRC pourrait être en mesure d'offrir de l'hébergement si elle a des logements vacants. Toutefois, le fournisseur doit mettre en place son propre plan au cas où cela ne serait pas possible. **Déplacements** : Certaines de nos collectivités éloignées sont seulement accessibles par voie aérienne ou maritime, ou alors en empruntant une route d'hiver. Nous vous proposons, lorsque vous créez votre calendrier d'inspection, de planifier de visiter les collectivités éloignées pendant l'été par voie aérienne ou maritime. Dans les collectivités où une embarcation est requise, la GRC vous aidera à prendre les dispositions nécessaires.

Question 15 : Nous avons actuellement un technicien qui est au Canada grâce à un permis de travail et qui se prépare à devenir résident permanent. Cette personne aurait-elle le droit de travailler sur les sites si elle obtient les autres cotes de sécurité?

Réponse 15 : Afin d'obtenir le niveau d'accès 2, une personne née à l'extérieur du Canada qui n'a pas le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne doit fournir les documents suivants :

- copie d'un document délivré par le gouvernement prouvant le statut d'immigrant au Canada (c.-à-d. permis de travail);
- copie du permis de conduire ou de toute autre pièce d'identité délivrée par le gouvernement et qui contient le nom, la date de naissance et une photo.